



Succession impots remboursement familial

Par **BROUTY**, le **10/06/2010** à **16:19**

Bonjour,

*La succession à duré 13ans notamment suite à la pose de scellés qu'a fait mettre ma soeur.
Les impots ont pris la totalité de l'héritage et de plus ont saisi mon compte d'une somme importante.*

*Ma soeur qui habite le CANADA refuse de payer sa quote part depuis 2002;
existe-il un moyen de lui faire payer ce qu'elle me doit?*

Cordialement